

Le *Mercure galant*, point aveugle dans l'historiographie de la Nouvelle-France

L'exemple de la corne à poudre de Charles Lemoyne de Longueuil

Sébastien Côté and Christophe Schuwey

Volume 76, Number 1-2, Summer–Fall 2022

L'Amérique dans le *Mercure galant* sous Louis XIV

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1101071ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1101071ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Côté, S. & Schuwey, C. (2022). Le *Mercure galant*, point aveugle dans l'historiographie de la Nouvelle-France : l'exemple de la corne à poudre de Charles Lemoyne de Longueuil. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 76(1-2), 37–62. <https://doi.org/10.7202/1101071ar>

Article abstract

Did the buccaneer Robert Chevalier (1686-1731) tell the novelist Alain-René Lesage that M. de Longueuil was saved by his powder horn? No, but in 1937, Aegidius Fauteux assumes so. However, a passage taken from the *Mercure galant* of January 1691 (a relation of Monseignat) confuses the matter, especially since this turn-of-the-century bestseller is almost never cited as a source in Canadian historiography. This makes the American corpus of the *Mercure galant* a blind spot within the discipline. The example of the powder horn will show that the *Mercure galant* is, in fact, an important source for the historiography of New France.

Le *Mercur*e galant, point aveugle dans l'historiographie de la Nouvelle-France

L'exemple de la corne à poudre
de Charles Lemoyne de Longueuil

SÉBASTIEN CÔTÉ *et* CHRISTOPHE SCHUWEY

RÉSUMÉ • Le flibustier Robert Chevalier (1686-1731) a-t-il raconté au romancier Alain-René Lesage que M. de Longueuil fut sauvé par sa corne à poudre ? Non, mais en 1937, Ægidius Fauteux le suppose. Or, un passage tiré du *Mercur*e galant de janvier 1691 (une relation de Monseignat) embrouille l'affaire, d'autant que ce *best-seller* du tournant du siècle n'est presque jamais cité parmi les sources dans l'historiographie canadienne. Cela fait du corpus américain du *Mercur*e galant un point aveugle dans la discipline. L'exemple de la corne à poudre montrera qu'il est fort probable que le *Mercur*e galant soit en fait une source majeure des textes sur la Nouvelle-France.

ABSTRACT • *See end of volume.*

« Je suis le Substitut de la Renommée, le heros de la littérature, le Collecteur général des Pièces fugitives [,] en un mot le *Mercur*e Galant¹. »

S'IL EST UNE PAROLE HISTORIQUE connue de la plupart des Québécois et Québécoises, c'est bien la réponse faite par le comte de Frontenac, gouverneur de la Nouvelle-France, à l'envoyé du général anglais William Phips le 16 octobre 1690, lors du siège de Québec. « Par la bouche de mes canons... » Circulant depuis la fin du 17^e siècle, cette brillante métaphore s'est même

1. Alain-René Lesage et Jacques-Philippe d'Orneval, « L'arbitre des differents, comédie en trois actes avec un prologue », dans *Pièces du théâtre de la foire qui n'ont point esté imprimées, par Messieurs Le Sage et D'Orneval* [recueil du 18^e siècle], 1725, Bibliothèque nationale de France (BnF), département des manuscrits (français 25471), f^o 257v, [archivesetmanuscrits.bnf.fr/ark:/12148/cc53901v].

invitée dans l'épisode 3 de la série *La grande bataille* (2008), d'ailleurs moqueusement intitulé « La fameuse phrase² ». Or, comment une telle formule s'est-elle transmise du champ de bataille de Québec à l'historiographie de la Nouvelle-France, jusqu'à s'imposer éventuellement dans la culture populaire? Certes, Frontenac a consigné cette réponse dans sa correspondance officielle avec Versailles, mais dans quelle mesure les lettres du gouverneur, y compris celle-ci, furent-elles diffusées au-delà des hautes sphères du pouvoir louis-quatorzien³? Par quel média sa phrase s'est-elle donc imposée? Par la relation manuscrite de son secrétaire Charles de Monseignat, qui y adjoint des « coups de fusils »? Par la version du *Mercurie galant*, également de Monseignat, mais qui transpose en style indirect la voix du gouverneur en omettant les « coups de fusils », hypothèse que nous aurions tendance à privilégier? Par celle de la *Gazette de France* (« enfin, qu'il luy répondroit par la bouche de son canon »)? Ou alors par celle attribuée à Chrestien Le Clercq, qui en propose une autre variante (en style direct, mais sans « coups de fusils »)⁴? Quoi qu'il en soit, entre la

2. Réalisée par Alain Chicoine et produite par Artv (Radio-Canada), *La grande bataille* est une série humoristique de dix mini-épisodes campés à l'époque de la Nouvelle-France. Certes, les figures les plus connues de la période y apparaissent péle-mêle, dans un traitement potache souvent comparé à *Kaamelott*, mais la série révèle aussi les principaux lieux communs de l'histoire coloniale. Au sein de ce précipité de l'imaginaire, la réponse de Frontenac fait très bonne figure.

3. Sa « Reponce de bouche faite ... au général anglois » contient la célèbre formule : « par la bouche de mes canons, et à coups de fusils ». Voir Archives nationales d'outre-mer (ANOM) [France], fonds ministériels, secrétariat d'État à la Marine, collection Moreau de Saint-Méry collection F³, vol. 7, f^{os} 36-37; cité dans Lahontan, *Nouveaux voyages* [1702-1703], dans *Œuvres complètes I*, éd. critique de Réal Ouellet, avec la collaboration d'Alain Beaulieu (Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1990), p. 462, note 657. En revanche, elle ne figure pas dans la relation du 12 novembre 1690 que Frontenac destinait à Jean-Baptiste-Antoine Colbert, marquis de Seignelay. Mort le 3 novembre, le fils du célèbre ministre de Louis XIV ne la lira d'ailleurs jamais. Voir l'édition partielle qu'en fit Ernest Myrand, dans *M. de la Colombie, orateur* (Montréal, Cadieux & Derôme, 1898), p. 115-161.

4. Charles de Monseignat, « Relation de ce qui s'est passé de plus remarquable en Canada depuis le départ des vaisseaux au mois de novembre 1689 jusqu'au mois de novembre 1690 », ANOM, fonds ministériels, Canada, collection C11A, vol. 11, f^{os} 33v-34r; [Charles de Monseignat], « Relation de Canada », *Mercurie galant*, janvier 1691, p. 293; *Gazette de France* du 3 février 1691, dans *Recueil des nouvelles ordinaires et extraordinaires, relations et recits des choses avenues tant en ce royaume qu'ailleurs, pendant l'année mil six cent quatre-vingt-onze*, Paris, du Bureau d'Adresse, aux Galeries du Louvre, devant la rue Saint-Thomas, 1692, p. 60 (désormais *Gazette*; remerciements à Marie-Ange Croft); Chrestien Le Clercq (?), *Premier établissement de la foy dans la Nouvelle-France...*, t. 2 (Paris, Amable Auroy, 1691), p. 428.

relation de janvier 1691 et la publication de l'*Histoire et description générale de la Nouvelle-France* (1744)⁵, le bon mot de Frontenac (ou de Monseignat) se répandit dans le discours comme une traînée de poudre.

Pour interroger cette circulation, cet article prend pour objet une autre anecdote figurant dans la même relation. Tout comme la réponse de Frontenac, la diffusion de l'histoire « de la corne à poudre » de Charles Lemoyne de Longueuil (1656-1729) semble largement redevable au *Mercurie galant*. La quasi-absence de ce périodique dans la recherche consacrée à la Nouvelle-France révèle alors un point aveugle sans doute impensé, mais néanmoins bien ancré dans la discipline : repris partout, le *Mercurie galant* n'est cité nulle part.

En témoigne une analyse qui a été faite des *Aventures de Monsieur Robert Chevalier* (1732) dans le Québec des années 1930. Ce célèbre roman picaresque d'Alain-René Lesage (1668-1747) relate l'épisode advenu audit Charles Lemoyne de Longueuil lors du siège de Québec en 1690 : « Le fait est singulier : Monsieur de Longueuil [*sic*] dans l'action reçut un coup de Mousquet. La balle frappa sa corne à poudre et la cassa. Il y porta sa main aussitôt pour prendre de quoi tirer encore ; dans le même instant une seconde balle vint donner au même endroit, acheva de briser la corne et il en fut quitte pour une légère contusion⁶. » En 1937, le bibliophile montréalais Ægidius Fauteux s'appuie sur l'anecdote pour supposer (comme bien d'autres avant lui) que « les Mémoires de Beauchêne [surnom de Robert Chevalier] ont réellement existé sous une forme plus ou moins achevée dans certains petits faits que nous savons, nous, avoir existé, mais que LeSage [*sic*] ne peut raisonnablement pas avoir connus sans qu'ils lui aient été effectivement contés. L'histoire de M. de Longueuil sauvé par sa corne à poudre ... me paraît être de ceux-là⁷ ». Autrement dit, selon Fauteux, conformément à ce qu'indique « Le Libraire au lecteur » de l'édition originale des *Aventures*, la principale source écrite de Lesage pour la composition de son roman serait les mémoires autographes du Montréalais Robert Chevalier, remis au romancier

5. « Je vais répondre à votre Maître par la bouche de mon canon », dans Pierre-François-Xavier de Charlevoix, *Histoire et description générale de la Nouvelle-France* [1744] (Montréal, Éditions Élysée, 1976) [fac-similé], vol. 2, p. 81. Les fusils d'origine ont disparu et l'arsenal du gouverneur s'est réduit comme peau de chagrin.

6. Alain-René Lesage, *Les Aventures de Monsieur Robert Chevalier, dit de Beauchêne* [1732], éd. critique d'Emmanuel Bouchard (Paris, Champion, 2018), p. 238. Malgré un immense travail sur les sources du roman, cette excellente édition ne mentionne rien à cet endroit.

7. Ægidius Fauteux, « Les aventures de Chevalier de Beauchêne », *Les Cahiers des Dix*, n° 2 (1937), p. 26.

par la veuve du flibustier en 1731, mais aujourd'hui disparus⁸. Or, comme nous l'avons évoqué plus haut, tout indique que ce passage provient du *Mercuré galant* de janvier 1691. Plus précisément, il prendrait place dans la chaîne suivante (forcément incomplète)⁹ :

1. Charles de Monseignat, manuscrit de première main, novembre 1690 ;
 - a. Anonyme [Charles de Monseignat], *Mercuré galant*, janvier 1691 ;
 - b. Anonyme, *Gazette de France* (sans corne à poudre, ni contusion), 7 février 1691.

À la suite de quoi, l'histoire se trouve chez :

2. Chrestien Le Clercq (?), *Premier établissement de la foy dans la Nouvelle-France* (avec corne à poudre et contusion), 1691 ;
3. Bacqueville de la Potherie, *Histoire de l'Amérique septentrionale* (avec corne à poudre, mais sans contusion), 1722 ;
4. Alain-René Lesage, *Les Aventures de Monsieur Robert Chevalier* (avec corne à poudre et contusion), 1732 ;
5. Charlevoix, *Histoire et description générale de la Nouvelle-France* (sans corne à poudre, mais avec contusion), 1744.

À travers cet épisode de la corne à poudre, le présent article voudrait illustrer la façon dont le *Mercuré* diffuse un certain récit des événements, et comment sa forme et ses choix rédactionnels prédéterminent les récits

8. Lesage, *Les Aventures de Monsieur Robert Chevalier, dit de Beauchêne*, p. 80-81 et Sébastien Côté, « Mise en fiction de l'Amérique du Nord au XVIII^e siècle », *Revue d'histoire littéraire de la France*, vol. 120, n° 2 (2020), p. 391-392. L'hypothèse est séduisante, mais nous en sommes aujourd'hui au même point qu'en 1937. S'il est établi que Robert Chevalier « de beauchesne » a « Esté tüé » à Tours le 11 décembre 1731 « sur le pavé de cette p[aroi]sse [Notre-Dame-de-l'Écrignole] » (Archives d'Indre-et-Loire, Tours, collection communale. Baptêmes, mariages, sépultures, 1731-1736 (6num7/261/083), [archives.touraine.fr/ark:/37621/6zOg8rpt5hnm]), nous n'avons toujours pas le manuscrit de ses mémoires. Par ailleurs, à l'époque de l'épisode de la corne à poudre, Chevalier n'avait pas même 5 ans...

9. Les références complètes sont fournies plus loin. Au sujet de Monseignat, Peter N. Moogk écrit : « Cet écrit émouvant eut beaucoup de succès : Claude-Charles Le Roy de La Potherie le reproduisit dans son *Histoire de l'Amérique septentrionale*, et la plupart des comptes rendus de la défaite de Phips sont fondés sur cette relation. Monseignat avait adopté la forme épistolaire et l'on a prétendu que la lettre était destinée à la marquise de Maintenon. Mais le premier secrétaire avait déjà écrit d'autres chroniques pour la femme de Frontenac, qui surveillait les intérêts de son mari à la cour, et il est plus plausible que la relation ait été rédigée à l'intention de la comtesse de Frontenac. » Peter N. Moogk, « Monseignat, Charles de », *Dictionnaire biographique du Canada (DBC)*, vol. 2, Québec et Toronto, Presses de l'Université Laval et University of Toronto Press, 1969), [biographi.ca/fr/bio/monseignat_charles_de_2F.html].

ultérieurs de la Nouvelle-France. Sommes-nous là en présence d'un échec d'hypotextes susceptible de devenir, à rebours, un « fondateur de discursivité¹⁰ » ? Et comment lire ce périodique ? Nous posons que le *Mercurie galant* devrait désormais constituer un passage obligé pour les historiens et historiennes de la Nouvelle-France, dont la première tâche sera de s'approprier ce cabinet de curiosités textuelles. Au moyen d'une mise en contexte aux allures de mode d'emploi et d'une brève étude de cas, nous espérons faciliter l'appréhension du *Mercurie* tout en soulignant les difficultés que soulèvent l'utilisation du périodique, les différentes inconnues et le travail d'archives long qu'il appelle¹¹.

Comprendre le *Mercurie galant*

Le *Mercurie galant* constitue l'une des plus grandes entreprises de la librairie occidentale au 17^e siècle, au point d'avoir été récemment considéré comme un ancêtre de l'*Encyclopédie*¹². L'oubli relatif dans lequel il est longtemps tombé s'explique tout d'abord par les insultes dont le périodique a fait l'objet – « immédiatement en dessous de rien » par La Bruyère, ou encore « égout du Parnasse » dans une épigramme anonyme¹³ –, qui disent avant tout la réaction provoquée par l'apparition du périodique. La marginalisation du *Mercurie* tient également à sa forme particulière, celle d'une lettre adressée à une destinataire, qui l'a fait passer pour l'ancêtre des magazines féminins, ce qui, misogynie de l'histoire littéraire oblige, l'a longtemps exclu des corpus de recherche. Elle s'explique encore par le prodigieux volume d'informations qu'il contient : ses 472 volumes de 300 à 400 pages demandent du temps pour être parcourus et surtout, avant l'ère de la numérisation, rendent difficile la consultation d'une collection complète hors de Paris. Certes, on ne sait pas si la Bibliothèque du Parlement de la province du

10. Michel Foucault, « Qu'est-ce qu'un auteur ? » [1969], *Dits et écrits I, 1954-1975* (Paris, Gallimard, 2001), p. 832.

11. Voir la thèse de Maxime Martignon, « Publier le lointain à l'époque de Louis XIV : réseaux savants, activité politique et pratiques d'écriture (France, 1670-1720) », thèse de doctorat (histoire moderne), Université Gustave Eiffel (Marne-la-Vallée), 2020.

12. Barbara Selmeçli et Adrien Pachoud, « Le *Mercurie galant* (1672-1710) : un jalon significatif sur la voie de l'encyclopédisme des Lumières », *Recherches sur Diderot et l'Encyclopédie*, n° 51 (2016), p. 143-167.

13. Jean de La Bruyère, *Les Caractères*, éd. Emmanuel Bury (Paris, Le Livre de Poche, 1995), p. 142 ; *Recueil des plus belles épigrammes des poètes français* (Paris, Clerc, 1698), vol. I, p. 271.

Canada possédait des *Mercure galant* avant les incendies de 1849 (Montréal) et de 1854 (Québec). Et si la bibliothèque du Collège des Jésuites disposait de plusieurs exemplaires en 1760¹⁴, il semble toutefois impossible de trouver une collection complète au Canada. En dépit des différents répertoires du *Mercure galant* publiés aux 19^e et 20^e siècles¹⁵, on a ainsi ignoré un périodique réputé sans conséquence. Enfin, le *Mercure galant* échappe aux catégories génériques élaborées depuis le 19^e siècle. Il appartient en effet aussi bien au monde de la presse qu'à celui du livre ; il publie de la littérature, mais il concerne aussi l'histoire, l'histoire de l'art, des spectacles ou encore de la musicologie ; il ne s'agit pas d'une simple gazette, ni non plus d'un roman du règne ou d'un recueil de poésie ; on ne peut le réduire aux relations de voyages et de batailles qu'il publie, mais il est tout cela à la fois. Cette richesse générique et thématique a paradoxalement contribué à la marginalisation du périodique en l'excluant des logiques de corpus. Pour l'historien, *a fortiori* celui de la Nouvelle-France, le *Mercure* constitue pourtant une archive unique par sa diversité, dans laquelle paraissent des contenus qui, autrement, n'auraient probablement pas trouvé place dans l'imprimé : « l'on y trouvera beaucoup de choses qui ne pourront se rencontrer ailleurs, à cause de la diversité des matières dont elles seront remplies¹⁶ ». Il s'agit également d'un objet passionnant, appelant des analyses au croisement de la sociologie, de l'économie et de l'histoire culturelle.

Qu'est-ce que le *Mercure galant* ?

Fondé en 1672 par Jean Donneau de Visé, l'ouvrage voit le jour sous le patronage de Louis XIV. Des problèmes matériels – manque de matériel, investissements de départ insuffisants et manque de contenu – conduisent à son interruption en 1674, après six volumes. Il est relancé en 1677 sous le nom de *Nouveau Mercure galant*. En 1678, le *Mercure galant* paraît dans

14. Antonio Drolet, « La bibliothèque du Collège des Jésuites », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 14, n° 4 (1961), p. 487-544.

15. Voir notamment Monique Vincent, *Mercure Galant. Extraordinaire. Affaires du temps. Table analytique contenant l'inventaire de tous les articles publiés (1672-1710)* (Paris, Honoré Champion, 1998) ; Joannis Guignard, *Indicateur du « Mercure de France », 1672-1789, contenant, par ordre alphabétique, les noms des personnages sur lesquels on trouve, dans cette collection, des notices biographiques et généalogiques, avec renvoi aux années, tomes et pages* (Paris, Bachelin-Deflorenne, 1869).

16. *Mercure galant*, t. I, 1672, p. 12.

sa formule définitive, dédiée au Grand Dauphin, avec un dispositif typographique original et difficile à contrefaire. Malgré des évolutions de contenus, c'est principalement la forme qu'il conserve jusqu'en 1710. Le *Mercur* se présente alors comme un volume in-12 de 300 à 400 pages aérées, imprimées en gros caractères, contenant des récits de fête, des nominations, des nouvelles, des poésies, des énigmes interactives, mais également des relations de batailles et du lointain, y compris, bien sûr, de Nouvelle-France : si la relation de Monseignat est le récit d'un siège devenu célèbre et que le « Journal du mouvement des anglois depuis l'approche du Fort Louis de Plaisance » du gouverneur Jacques-François de Monbeton de Brouillan raconte une victoire plus discrète remportée à Terre-Neuve en 1692¹⁷, les lieux décrits comptent parmi les nombreux théâtres de la guerre de la Ligue d'Augsbourg (1689-1697). Le *Mercur* propose également, chaque mois, une ou plusieurs gravures ou « figures », comprenant des médailles, des bâtiments, des cartes de géographie, des énigmes en figures, et des airs de musique.

Son contenu est issu d'un processus fondamentalement collaboratif : il récupère des contenus parus sur d'autres supports (y compris les gravures), s'appuie sur un réseau de contributeurs réguliers, à l'instar d'autres périodiques comme la *Gazette*, mais également sur de nombreux contributeurs épisodiques répartis dans tout le Royaume et ses colonies, ainsi qu'en Europe¹⁸. Cette collaboration permet à Donneau de Visé de disposer du contenu nécessaire pour produire chaque mois un volume de bonne taille. Préface après préface, le périodique précise ainsi les conditions d'envoi des contributions, les délais à tenir et les termes de l'affranchissement. La formule collaborative connaît un tel engouement que, dès 1678, l'ouvrage s'accompagne d'*Extraordinaires* trimestriels, entièrement composés de contenus proposés par les lecteurs et les lectrices : poèmes, galanteries, mais aussi traités scientifiques paraissent dans ces volumes, remplacés dès 1685 par des récits de batailles. Ce modèle collaboratif large suppose toutefois des contraintes matérielles importantes. La production du *Mercur* se fait en flux tendu. Les informations sont adaptées à la va-vite pour suivre le rythme de production mensuel et l'arrivée irrégulière de nouveaux contenus.

17. [Jacques-François de Monbeton de Brouillan], « Journal du mouvement des anglois depuis l'approche du Fort Louis de Plaisance », *Mercur galant*, novembre 1692, p. 286-306.

18. Anne Piéjus et Deborah Blocker, « Auctorialité, voix et publics dans le *Mercur galant* », *Dix-septième siècle*, vol. 270, n° 1 (2016).

La cohérence de cet ensemble hétérogène est assurée par la forme épistolaire du *Mercur*. Le « je » du périodique adresse glamment ses articles à une dame de province. La formule n'est pas inédite. Donneau reprend et développe l'idée d'« information adressée » par laquelle Loret, dans sa *Lettre en vers*, avait révolutionné le marché de l'information imprimée en 1652¹⁹. La lettre à une destinataire de province correspond à une technique de positionnement pour distinguer le périodique, cibler de nouveaux segments de publics et construire un rapport affectif à l'information qui influencera durablement la forme des périodiques mondiaux, jusqu'aux *Nouveaux Voyages* du baron de Lahontan²⁰. La destinataire n'est toutefois pas, on ne saurait trop insister là-dessus, le reflet du public cible. Le *Mercur* n'est pas lu principalement par des femmes, bien que celles-ci comptent évidemment parmi son lectorat. La représentation gynocentrique du public est un procédé courant de la littérature dite « galante » et relève plutôt du pacte de lecture : une adresse féminine promet des contenus que l'on qualifierait aujourd'hui d'accessibles, polis et enjoués, par opposition notamment à la *Gazette*, aride et technique.

Le périodique connaît alors une diffusion remarquable, qui explique comment il a pu servir de source à l'épisode de la corne à poudre. Son succès se mesure à l'importance du dispositif mis en place, au réseau de lecteurs et lectrices et à la diffusion large du *Mercur galant*²¹. En 1672, le premier volume est traduit presque immédiatement en anglais. L'expérience ne sera pas reconduite, mais elle signale l'ambition du projet dès le premier volume. Lors de sa recréation, le périodique est vendu en blanc (sans reliure), en parchemin ou en veau, chaque formule disposant d'un prix propre. Des formules d'abonnement existent, ainsi que des relais de distribution dans

19. Christophe Schuwey, « Loret's Marketing Revolution : Audience Representation as Positioning Strategy in Seventeenth-Century Newspapers », *Mémoires du livre / Studies in Book Culture*, vol. 12, n° 1 (2021), [doi.org/10.7202/1077802ar] ; Jennifer Perlmutter, « Journalistic Intimacy and *Le Mercur galant* », dans Russell Ganim et Thomas M. Carr (dir.), *Actes du 39^e congrès de la NASSCFL* (Tübingen, Gunter Narr, 2009), p. 223-231 ; Stella Spriet, « La *Muse historique* de Loret. Le récit d'une Fronde en vers burlesque », dans Marta Teixeira Anacleto (dir.), *Mineurs, minorités, marginalités au Grand Siècle* (Paris, Classiques Garnier, 2019), p. 181-197.

20. Voir Marion Brétéché, *Les compagnons de Mercur. Journalisme et politique dans l'Europe de Louis XIV* (Ceyzérieux, Champ Vallon, 2015), p. 179-181.

21. Sur la fabrication et la distribution du *Mercur galant*, voir Christophe Schuwey, *Un entrepreneur des lettres au XVII^e siècle. Donneau de Visé, de Molière au Mercur galant* (Paris, Classiques Garnier, 2020), p. 333-364 et « Counterfeiting Periodicals in Seventeenth-Century Europe. Engravings, Music, and Binding of the Dutch *Mercur galant* in the Austrian National Library (1678-1679) », *The Library*, à paraître.

les provinces françaises. Dès 1677, la production parisienne se double en outre d'une succursale officielle à Lyon, chez le libraire Thomas Amaulry, qui produit un volume identique chaque mois jusqu'en 1695 – un exploit logistique dont les détails mériteraient un examen approfondi. À partir de 1678, les éditeurs hollandais investissent à leur tour massivement pour produire des contrefaçons aussi proches de l'original que possible, copiant notamment les gravures et les airs de musique. Ces différents centres de production, dont l'étude reste encore largement à faire, mènent à une diffusion mondiale du *Mercur*e : on en trouve dans toute la France, en Suisse, à Vienne, à Santiago de Compostelle, au Siam, ou encore, pour le sujet qui nous intéresse, dans la bibliothèque du Collège des Jésuites de Québec²². On comprend mieux l'intérêt de publier dans le *Mercur*e : rares sont les supports capables alors d'assurer une telle circulation des contenus.

L'écriture de l'histoire

Comment faut-il aborder le *Mercur*e galant ? Loin d'être le périodique léger qu'on a voulu voir, il s'agit, entre autres choses, d'un ouvrage d'histoire dont la nouveauté réside en particulier dans son ambition médiatique. Le *Mercur*e est en effet conçu pour toucher un public large et imposer ainsi son récit des événements, en simplifiant les relations, en forçant les conclusions et en mêlant celles-ci à des contenus culturels. Outre les événements, il couvre également les personnalités qui y prennent part :

les choses curieuses dont on le remplira ... pourront servir de mémoire à ceux qui travailleront un jour à l'histoire de notre siècle. On y parlera du mérite de ceux qui en ont. On fera connaître en quoi ils excellent et peut-être qu'au bout de quelques années, il n'y aura pas une personne considérable dont ceux qui auront tous les volumes du *Mercur*e ne puissent trouver l'éloge, celui de chaque particulier pouvant donner lieu à s'étendre sur sa famille²³ ...

Le *Mercur*e investit à la fois l'histoire et la généalogie. Dans le second domaine, le périodique fournit un nouveau lieu d'enregistrement et de promotion pour les individus et les familles²⁴, signalant les hauts faits et,

22. Drolet, « La bibliothèque du Collège des Jésuites ».

23. *Nouveau Mercur*e galant, t. I, janvier-mars 1677, p. 19-20.

24. Cette évolution s'explique notamment par les contrôles de noblesse que l'État de Louis XIV mène activement depuis les années 1660. Ces contrôles, qui demandent à toute famille noble de produire des documents prouvant une gentilité remontant au

bien souvent, l'ascendance des personnes citées. Pour bien comprendre ces notices biographiques, il faut toutefois rappeler qu'elles sont principalement produites par les familles elles-mêmes, qui les adressent au périodique, ou qu'elles sont reprises des sources disponibles. Cela ne suppose pas qu'elles sont nécessairement fausses, mais que Donneau ne vérifie pas forcément ce qu'on lui transmet. Parce que le périodique circule et se diffuse largement, ce type de contenu n'est pas sans conséquences pour le royaume, les provinces, et même à l'étranger. Le périodique octroie par exemple une visibilité improbable à certains acteurs coloniaux²⁵. Cela ne manque pas de susciter des résistances. Pierre Bayle conteste ainsi les généalogies du *Mercurie galant*, Madame de Sévigné s'agace de l'exposition médiatique dont bénéficient soudainement certaines familles et Boursault se moque de ce type de transactions²⁶. Les craintes des contemporains ne sont pas injustifiées, puisque le périodique est effectivement utilisé comme source dans différents dictionnaires généalogiques du 18^e siècle²⁷.

Quant aux récits historiques, le *Mercurie* travaille à imposer un récit profrançais des événements dans un contexte européen où les nombreux conflits militaires s'accompagnent d'une guerre de l'information, notamment avec la Hollande²⁸. À ce titre encore, le *Mercurie* relève d'une logique de plateforme puisqu'il publie des discours préexistants. Par son rythme de parution mensuel, il se situe dans une position intermédiaire : il vient en second, après la première circulation manuscrite ou imprimée d'une nouvelle, mais avant l'écriture des grandes sommes historiques. En avril et mai 1677, Donneau doit ainsi répartir le récit du siège de Cayenne entre deux numéros, parce que l'*Extraordinaire* de la *Gazette* sur lequel il s'appuie est publié trop tard. Dans ce cas-là, il déguise le retard dans la fiction épistolaire, en écrivant à sa destinataire fictive :

moins au grand-père, ont rendu les preuves écrites et la conservation des hauts faits plus critiques que jamais. Voir Yohann Deguin, Anne Spica et Jérôme Viret (dir.), « Prouver et raconter : généalogies et filiation au XVII^e siècle », *XVII^e siècle*, vol. 288, n° 3 (2020) ; Germain Butaud et Valérie Piétri, *Les enjeux de la généalogie (XII^e-XVIII^e siècle). Pouvoir et identité* (Paris, Autrement, 2006).

25. Du père Aubery (missionnaire jésuite et futur personnage d'*Atala* de Chateaubriand) à Chaudière Noire (chef iroquois représenté dans *Les Aventures de Monsieur Robert Chevalier*).

26. Voir l'édition de Marie-Ange Croft et Françoise Gevrey, dans *Écrire l'actualité. Edme Boursault, spectateur de la cour et de la ville* (Reims, Éditions et Presses universitaires de Reims, 2017).

27. Voir Christophe Schuwey, « Les nouveaux supports de la généalogie sous Louis XIV : évolutions et autorité », *Dix-septième siècle*, vol. 288, n° 3 (2020), p. 459-472.

28. Voir Brétéché, *Les compagnons de Mercure*.

Je vous ai fait part de cette nouvelle [la prise de Cayenne] dès le mois passé, mais vous n'avez pas été satisfaite de moi là-dessus. Vous voulez, dites-vous, apprendre les noms de tous les braves qui se sont signalés en cette occasion, parmi lesquels vous croyez en trouver de votre connaissance²⁹.

Cette position en second – après les correspondances manuscrites et les hebdomadaires – rend possible une première rédaction de l'histoire et permet, conformément au projet historiographique des années 1670, « aux personnes les moins éclairées de comprendre ce que les plus intelligents ont de la peine à démêler dans de grands volumes³⁰ ». Le *Mercurie galant* ramasse les considérations techniques de la *Gazette* en un paragraphe plus bref, dans lequel il force la conclusion du lecteur :

Monsieur le comte d'Estrées ayant séparé ses troupes en deux corps, ainsi que je vous l'ai marqué, et donné ses ordres aux vaisseaux pour obliger les ennemis à faire diversion de leurs troupes, marcha la nuit par des défilés. Cette marche fut fort pénible, le terrain était sablonneux, la chaleur du jour avait altéré et fatigué nos soldats et ils ne trouvèrent point d'eau. Mais ils ne laissèrent pas, quoiqu'abattus de la soif et du travail, de faire des choses extraordinaires³¹.

Le cas qui nous occupe complexifie toutefois le modèle et indique une évolution des rapports médiatiques. La parution de l'*Extraordinaire* de la *Gazette* sur le siège de Québec le 7 février 1691 est en effet postérieure à celle du *Mercurie galant* de janvier, habituellement achevé d'imprimer le dernier jour du mois. Elle laisse supposer que Donneau a désormais la primeur de certaines relations extraordinaires et l'accès à des documents de première main. Cette évolution des rapports peut s'expliquer de deux manières. D'une part, elle tient à l'investissement croissant de l'État louis-quatorzien dans le périodique après la révocation de l'édit de Nantes. On retrouve des lettres indiquant à Donneau d'insérer, ou au contraire de retenir, certaines relations et informations³². On peut alors imaginer que Lahontan (ou tout autre messenger) fut invité par Frontenac à préférer le *Mercurie galant* à la *Gazette* dès son départ pour La Rochelle. Cette primeur s'explique également par l'extension du lectorat du périodique, qui en fait un lieu de publication privilégié. C'est en tout cas la réputation dont se

29. *Nouveau Mercurie galant*, t. I, mars 1677, p. 58-59.

30. Paul Pellisson, [« Projet soumis à Colbert »], 1735. Transcription de Louis Marin dans *Le Portrait du roi* (Paris, Minuit, 2001), p. 49.

31. *Nouveau Mercurie galant*, t. II, avril 1677, p. 70-72.

32. Voir Schuwey, *Un entrepreneur des lettres au XVII^e siècle*, p. 417-418.

réclame Donneau dans un placet au roi non daté, lorsqu'il écrit : « Il me souvient que le gouverneur d'Ypres me fit l'honneur de venir me voir en s'en retournant en Espagne, pour me prier de mettre dans le *Mercur* que le Roi avait dit qu'il n'avait point attaqué de places qui se fussent mieux défendues. Il me dit qu'il me faisait cette prière parce qu'on le croirait à Madrid si je le mettais dans le *Mercur*³³. » On peut imaginer là encore que Monseignat souhaite qu'un texte aussi favorable au gouverneur de la Nouvelle-France paraisse dans le *Mercur galant* plutôt que dans la *Gazette*.

Avantage médiatique

Le périodique apparaît donc avant tout comme une plateforme, un lieu de publication – diffusion et préservation – de contenus et de relations manuscrites ou imprimées. Son efficacité réside dans une stratégie médiatique sophistiquée qui éclaire son rôle dans la chaîne de transmission de l'histoire de la corne à poudre. Le périodique combine en effet deux avantages sur les sources concurrentes : une matérialité favorisant la conservation et un positionnement visant un public large.

Par rapport à la feuille volante hebdomadaire de la *Gazette* (certes compilée annuellement), les 300 à 400 pages d'un volume mensuel du *Mercur* se conservent plus facilement³⁴. Ce dernier fournit en outre l'espace pour concentrer au même endroit le traitement des dernières actualités. Les informations se trouvent ainsi déjà digérées, facilement repérables par les tables des matières mensuelles. Enfin, son rythme de parution mensuel permet de retrouver rapidement le bon volume. Cette facilité d'accès est délibérée. Elle confère un surplus de visibilité évident au *Mercur* sur les sources concurrentes, et cela dès sa parution. La stratégie est explicitement revendiquée par Donneau lorsqu'il écrit que son ouvrage servira « de

33. Donneau de Visé, [« Placet au roi et lettres »], dans *Recueil, formé par Gaignières, de lettres, pièces et extraits concernant différents personnages des XV^e, XVI^e et XVII^e siècles*, BnF, département des manuscrits (français 22222), f^{os} 340-346.

34. L'enjeu est formulé explicitement dans le discours contemporain, par exemple à propos de Pierre-Daniel Huet : « Les Allemands qui ont fait imprimer chez eux son ouvrage contre Descartes auraient parlé de cette particularité [le fait qu'il soit également poète] s'ils en avaient été informés. Mais apparemment qu'ils n'auront rien vu de ses poésies parce qu'elles n'ont paru qu'en feuilles volantes. Il devrait en faire un recueil et le faire imprimer », *Menagiana*, 2^e éd. (Paris, Delaulne, 1697), p. 107-108.

mémoire à ceux qui travailleront un jour à l'histoire de notre siècle³⁵ ». Mémoire, au sens de source, bien sûr, de document primaire qui permet d'élaborer le récit du règne, mais aussi de mémoire collective, d'un récit qui domine celui des autres archives et publications. Pour augmenter encore les chances d'atteindre cet objectif, Donneau avait même entrepris la publication de somptueux *Mémoires pour servir à l'histoire de Louis le Grand* qui s'appuyaient sur le contenu du *Mercur*. L'entreprise devait se décliner en trois formats différents : des volumes in-folio pour le roi et les princes étrangers, des beaux volumes in-4° et des in-12 pratiques et maniables³⁶. Si ce projet ne fut pas achevé, il n'en reste pas moins que, entre la facilité de manipulation du *Mercur* et la diffusion attestée dont nous avons parlé plus haut, on comprend comment le périodique a pu être fréquemment consulté.

Outre sa matérialité, le *Mercur galant* impose son récit des événements par la variété de ses contenus. La phrase liminaire du premier tome – « Ce livre a de quoi plaire à tout le monde à cause de la diversité des choses dont il est parlé³⁷ » – n'est pas une simple *captatio benevolentiae*, mais explicite au contraire la stratégie médiatique de Donneau, à savoir varier les contenus pour attirer un public aussi large que possible. Elle s'inscrit dans un usage entrepreneurial de la *varietas* courant au 17^e siècle qui permet d'élargir les publics cibles d'un même livre. Comme le codex imprimé ne s'achète pas par cahiers, mais en un bloc, le mélange, en un même livre, de contenus susceptibles d'intéresser différents publics multiplie d'autant les segments ciblés par l'ouvrage. Cette tactique, on le comprend, est également au service du message royal : à la manière de nos techniques contemporaines de placement de produit, elle permet de diffuser des discours politiques en les insérant au milieu des pièces galantes. En achetant le *Mercur galant* pour les airs de musique, il y a bien des chances de consulter, au passage, le récit de la dernière bataille dans la version retenue par Donneau et vice versa.

L'hypothèse selon laquelle le *Mercur* a pu servir de source à l'histoire de la corne à poudre de Lesage, lui-même un lecteur attesté du *Mercur*, mérite donc d'être explorée. Présent dans de nombreuses bibliothèques, facile à consulter, lu et utilisé par la postérité, plaisant, le *Mercur* s'impose comme récit du 17^e siècle. Au 19^e siècle encore, on sait que Musset fut un

35. *Nouveau Mercur galant*, t. I, janvier-mars 1677, p. 19-20.

36. Voir Pierre-François Burger, « Autour de deux propagandistes de Louis XIV : Vuoerden et Donneau de Visé », *XVII^e siècle*, vol. 137, n° 4 (1982), p. 413-416.

37. *Mercur galant*, t. I, 1672, « Au lecteur », n. p.

grand lecteur du *Mercur*e et qu'il s'en est inspiré à plusieurs reprises. Rien de surprenant, donc, dans le fait de voir le périodique influencer l'écriture des *Aventures de Monsieur Robert Chevalier* et imposer discrètement le récit finalement enregistré.

La corne à poudre de sieur Charles Lemoyne de Longueuil (1690-1744)

Comment travailler la circulation de cette anecdote ? Il ne s'agit pas de produire ici une analyse intertextuelle, mais bien de nous inspirer librement de cette méthode issue des études littéraires. En voici les grandes lignes :

 Au sens strict, on appelle intertextualité le processus constant et peut-être infini de transfert de matériaux textuels à l'intérieur de l'ensemble des discours. Dans cette perspective, tout texte peut se lire comme étant à la jonction d'autres énoncés, dans des liens que la lecture et l'analyse peuvent construire ou déconstruire à l'envi. En un sens plus usuel, intertextualité désigne les cas manifestes de liaison d'un texte avec d'autres³⁸.

 Pour les besoins de notre démonstration, nous nous bornerons à la dernière acception. Nous ne procéderons pas non plus à une étude intégrale des sources comme elle se pratique en histoire. Certes, la relation de Monseignat a vraisemblablement été archivée, reprise, recopiée, modifiée et recirculée dans les semaines et mois qui suivirent sa réception à Versailles et Paris, et ces différentes copies ont pu également servir de sources aux textes que nous étudions ci-dessous (et à d'autres qui ont pu nous échapper). Notre propos est toutefois ici de suivre les reprises probables du *Mercur*e galant dès la première version de cette anecdote. Enfin, il ne saurait être question d'un relevé systématique des variantes, comme l'exigerait la textologie³⁹, ni de la constitution d'un *stemma*⁴⁰ dans la tradition philologique.

38. Jean-François Chassay, « Intertextualité », dans Paul Aron, Denis Saint-Jacques et Alain Viala (dir.), *Dictionnaire du littéraire* [2002] (Paris, Presses universitaires de France, 2006), p. 317.

39. « Science qui étudie les conditions d'existence et de transmission des textes imprimés », dans Frédéric Duval, *Les mots de l'édition de textes* (Paris, École des chartes, 2015), p. 250. Voir surtout Roger Laufer, *Introduction à la textologie. Vérification, établissement, édition des textes* (Paris, Larousse Université, 1972).

40. « Schéma représentant les relations généalogiques entre les témoins d'un texte sous forme d'arbre à l'envers, avec la racine en haut et les ramifications en bas », dans Duval, *Les mots de l'édition de textes*, p. 241.

Plus modestement, donc, nous partons du principe que l'épisode de la corne à poudre de M. de Longueuil s'est mis à essaimer dès janvier 1691 et que, doté d'un plus grand pouvoir de dissémination que la relation manuscrite de Monseignat, dont il a dû exister des copies, le *Mercure galant* en fut le principal vecteur initial. C'est pourquoi nous proposons de comparer quelques « cas manifestes de liaison d'un texte avec d'autres », le tout émaillé de modulations et d'hypothèses.

Le manuscrit de Monseignat dans le *Mercure galant* de janvier 1691

Sur la base des faits connus et de la comparaison qui suit, la « Relation de Canada » que publie le *Mercure galant* et dans laquelle se trouve l'histoire de la corne à poudre ne peut être que celle de Charles de Monseignat, secrétaire de Frontenac. Vraisemblablement adressée à la comtesse de Frontenac, Anne de la Grange-Trianon, cette relation circonstanciée semble avoir été composée pour circuler rapidement et massivement, en France et au-delà, en comptant notamment sur la force de dissémination du *Mercure*. D'après le récit qu'en fait Lahontan dans ses *Nouveaux Voyages*, cette relation lui aurait été confiée par Frontenac, qui l'aurait dépêché et recommandé, avant de quitter Québec le 26 novembre 1690 à bord du *Fleur de May*⁴¹, « ce qu'on n'avoit jamais vû jusqu'alors⁴² ». En effet, avec l'imminence de l'hiver et de la formation des glaces sur le fleuve Saint-Laurent, ce départ est aussi tardif que téméraire, mais l'importance de la nouvelle le justifie. Après une traversée plutôt longue, la relation débarque à La Rochelle à la mi-janvier⁴³, pour paraître enfin dans le *Mercure galant* achevé d'imprimer le 31 janvier, alors que – chose rare – la *Gazette* ne l'a pas encore

41. Myrand, *M. de la Colombière, orateur*, p. 214, note 1. Cette date est confirmée par David M. Hayne, « Lom d'Arce de Lahontan, Louis-Armand de, baron de Lahontan », *DBC*, vol. 2 (1969), [biographi.ca/fr/bio/lom_d_arce_de_lahontan_louis_armand_de_2F.html] et Lahontan lui-même (*Nouveaux voyages*, p. 467).

42. Lahontan, *Nouveaux voyages*, p. 467.

43. Lahontan date sa lettre de La Rochelle du 12 janvier 1691 (*Nouveaux voyages*, p. 468), d'où il serait parti le lendemain pour se rendre à Versailles. Le scénario est séduisant, mais la *Gazette* du 27 janvier 1691 en propose une autre version : « Le sieur de Villebon dépesché de Quebec, par le Comte de Frontenac Gouverneur de la Nouvelle France, a apporté pour nouvelles, que les Anglois mouillèrent le 16 d'Octobre devant Quebec ... » (p. 48).

publiée⁴⁴. Intégré au périodique en flux tendu, le texte de Monseignat ne subit, à peu de choses près, que des retouches mineures qui visent à respecter le style du périodique.

La comparaison de l'épisode de la corne à poudre permet d'apprécier la relation entre les deux textes. Dans la transcription du manuscrit de Monseignat, nous n'avons résolu qu'une abréviation. Quant à la version du *Mercur*e, nous y avons signalé les différences mineures en **gras** et souligné les plus conséquentes (ajout, graphie révélatrice, condensation).

a) Charles de Monseignat, « Relation de ce qui s'est passé de plus remarquable en Canada depuis le depart des vaisseaux au mois de novembre 1689 jusqu'au mois de novembre 1690 », 1690 :

Le Vendredy, les s[ieurs] de Longueuil, de S^t Heleine [36r] avec quelques François, commencerent a escarmoucher sur les deux heures apres midy contre la teste de l'armée des ennemis qui marchoit en bon ordre le long de la petite riviere. Ils firent plier leurs gens detachez qui se rejoignirent à leur gros. Le combat fut assez longtemps opiniasté, nos gens se battoient de la mesme maniere qu'a la precedente escarmouche. Monsieur le Comte avoit cependant fait mettre en bataille trois bataillons de troupes du costé d'en deça de la riviere et estoit a leur teste prest à recevoir les ennemis s'ils en avoient voulu tenter le passage. Nos gens firent leur retraite en bon ordre, mais par malheur le s[ieur] de S^t Heleine eust la jambe cassée d'un coup de fusil, le s[ieur] de Longueil son frere qui eust l'année passée un bras cassé au combat de Lachine, receut aussy une contusion au costé, et auroit esté tué sans sa corne a poudre qui se trouva a l'endroit ou donna la balle⁴⁵.

b) Anonyme [Charles de Monseignat], « Relation de Canada », *Mercur*e galant, janvier 1691 :

Le Vendredy **Mrs** de Longueuil et de **Sainte Helene** avec quelques François commencerent à escarmoucher sur les deux heures après midy contre la teste de l'Armée des Ennemis, qui marchoit en bon ordre le long de la petite Riviere. Ils firent plier leurs gens detachez qui se rejoignirent à leur gros. Le combat fut assez long-temps opiniasté, les François le [305] soustenant avec beaucoup de courage. Cependant Mr le Gouverneur avoit fait mettre en

44. Annoncée dans la *Gazette* du 27 janvier 1691 (p. 48), la relation de Monseignat paraît effectivement, dans une version synthétisée, les 3 et 7 février de la même année (*Gazette*, p. 59-72). Il semble que le *Mercur*e ait coiffé la *Gazette*, même en publiant un texte plus long et fidèle à l'original.

45. ANOM, C11A, vol. 11, f^{os} 35v-36r, [nouvelle-france.org/fra/Pages/item.aspx?IdNumber=16299&].

bataille trois bataillons de troupes du costé d'en deçà de la Riviere, et il estoit à leur teste prest à recevoir les Ennemis, s'ils en avoient voulu tenter le passage. La retraite fut faite en bon ordre, mais par malheur **Mr** de **S Helene** eut la jambe cassée d'un coup de Fusil. **Mr** de **Longueil** son Frere, qui l'année derniere eut un bras cassé au combat de **la Chine**, receut une contusion au costé, et auroit esté tué [306] sans sa corne à poudre qui se trouva à l'endroit où donna la balle⁴⁶.

Puisque les pratiques éditoriales du *Mercur* rendent tout à fait plausible la publication de la relation de Monseignat dans un délai aussi court et que la source ne peut être la *Gazette*, la comparaison nous épargne de douloureux débats. Tous les détails mineurs que nous avons soulevés ne sont que des variantes graphiques (et dans le cas de *sieur / monsieur*, une simple préférence) par rapport au manuscrit, et ce, non seulement dans l'extrait, mais bien dans l'ensemble de la relation. Quant aux modifications plus substantielles, elles concernent d'abord l'ajout d'un *et*, manquant dans le manuscrit, et deux condensations sans grande importance. La principale modification – « les François le [305] soustenant avec beaucoup de courage » – est largement comparable à celles que l'on constate dans d'autres réécritures du *Mercur*, notamment la prise du fort de Cayenne mentionnée plus haut⁴⁷. Deux modifications nous semblent plus importantes, soit le remplacement du titre de *Comte* (privé) par celui de *Gouverneur* (politique et public), ainsi que la graphie de *Sainte Helene* (qui modifie le *S^t Heleine* du manuscrit). Nous verrons plus loin en quoi cette graphie est significative.

La version du *Premier établissement de la foy dans la Nouvelle-France* de Le Clercq: un cas isolé

L'épisode de la corne à poudre a donc paru d'abord dans le *Mercur*, et ce, dans un état quasi identique à celui de la relation de Monseignat. En revanche, l'*Extraordinaire* de la *Gazette*, publié quelques jours plus tard, ne

46. [Monseignat], « Relation de Canada », p. 304-306. S'il est vrai que le mot « contusion » figure bel et bien dans la relation que Frontenac fait des événements de l'automne 1690, il emploie une formulation différente. Voir Myrand, *M. de la Colombière, orateur*, p. 135.

47. Sur ces réécritures, voir Schuwey, *Un entrepreneur des lettres au XVII^e siècle*, p. 386-395.

le mentionne pas⁴⁸. La première reprise que nous avons pu identifier se trouve dans le *Premier établissement de la foy dans la Nouvelle-France* (1691) du missionnaire récollet Chrestien Le Clercq. Avant d'aborder cette version, précisons d'emblée que Le Clercq n'a pas pu être témoin des événements rapportés puisqu'en 1690, il séjournait non pas au couvent des Récollets de Québec, mais bien à celui de Lens (Pas-de-Calais). Rentré en France après une dizaine d'années de missions dans l'Est du Canada (1675-1686), il s'appuie donc sur une ou plusieurs sources. D'ailleurs, il n'est pas du tout certain que Le Clercq soit l'auteur ou, du moins, le seul auteur de cet ouvrage⁴⁹. Le *Premier établissement* est cité dans la précieuse « Liste et examen des auteurs que j'ai consultés pour composer cet ouvrage » de l'*Histoire de la Nouvelle-France* de Charlevoix, un répertoire qui permet aujourd'hui de mesurer l'état du corpus historiographique consacré à la colonie française vers 1744. Malgré le peu de valeur qu'il accorde à l'apostolat récollet et aux productions textuelles qui en émanent, rivalité oblige, Charlevoix reconnaît avoir consulté le *Premier établissement de la foy dans la Nouvelle-France*. Fin lecteur, l'historien jésuite soupçonne d'emblée le procédé de compilation : « Cet ouvrage, où l'on a lieu de croire que le Comte de Frontenac a mis la main [le *Premier établissement* lui est d'ailleurs dédié], est communément assez bien écrit, quoiqu'il y regne un goût de déclamation, qui ne previent pas en faveur de l'Auteur⁵⁰. »

De quelle(s) source(s) Le Clercq s'est-il donc inspiré pour rédiger sa version de l'anecdote ? Soit il a eu accès à une version manuscrite, compila-

48. « L'escarmouche dura assez long-temps, sans que les furieuses décharges des ennemis fissent beaucoup d'effet à cause des arbres, derriere lesquels nos gens se mettoient à couvert. Le sieur de Sainte Heleine y eut une jambe cassée, il y eut un soldat & un habitant tûez, & deux autres blessez » (*Gazette*, 7 février 1691, p. 70). Puisqu'on n'y reconnaît plus les expressions de Monseignat, nous avons exclu cette occurrence de notre analyse, mais nous tenions à la reproduire.

49. G.-M. Dumas signale cette possibilité dans « Le Clerq, Chrestien », *DBC*, vol. 1 (1966), [biographi.ca/fr/bio/le_clercq_chrestien_1F.html]. D'après Guy Lafèche et Serge Trudel (*Un janséniste en Nouvelle-France*, Laval, Singulier, 2003), l'ouvrage serait attribuable au récollet Valentin Leroux. Quant à Catherine Broué, elle croit qu'il s'agirait plutôt d'une œuvre collective. Voir Catherine Broué, « Le *Premier établissement de la foy*, une œuvre collective supervisée ? Étude de la réécriture d'un passage de l'*Histoire du Canada* », *Études littéraires*, vol. 47, n° 1 (2016), p. 77-96, [erudit.org/fr/revues/etudlitt/2016-v47-n1-etudlitt03173/1040887ar/]. Toutefois, pour simplifier l'expression, nous conservons Le Clercq comme « nom d'auteur », dans le sens privilégié par Michel Foucault dans « Qu'est-ce qu'un auteur ? ».

50. Charlevoix, *Histoire et description générale de la Nouvelle-France*, vol. 3, p. liv. Nous soulignons.

tion intermédiaire des relations de Monseignat et des « nouvelles » rapportées de Québec par M. de Villebon⁵¹, soit il s'est appuyé sur des sources imprimées, à savoir la *Gazette* et le *Mercuré galant*. C'est la seconde hypothèse que nous privilégions. D'une part, des éléments présents dans sa version empêchent de penser qu'il réécrit simplement Monseignat : les noms de saint Ours, de saint Cirq, de Valreine et du Crusel n'apparaissent pas dans la relation manuscrite. D'autre part, comme nous le verrons, certains éléments de cette reprise sont graphiquement identiques, à l'esperluette près, aux énoncés de la *Gazette*. Il apparaît dès lors plus probable que Le Clercq travaille à partir de sources imprimées plutôt qu'à partir d'un réseau d'informateurs privé. L'épisode de la corne à poudre qu'il relate, absent de l'*Extraordinaire* de la *Gazette*, a donc beaucoup plus de chances de provenir du *Mercuré* que du manuscrit de Monseignat, ou d'une copie de celui-ci. Pour faciliter la lecture de l'extrait, nous avons choisi trois codes : les passages soulignés sont des apports ou des reformulations de Le Clercq ; ceux placés entre [crochets] désignent des emprunts directs à la *Gazette*⁵² ; enfin, ceux qui figurent entre {accolades} proviennent du *Mercuré*.

c) Chrestien Le Clercq (?), *Premier établissement de la foy dans la Nouvelle-France*, 1691 :

Le 20⁵³ {les ennemis marchans en bon ordre le long de la} riviere saint Charles, les sieurs {de Longüeil}, {de sainte Heleine}, [de Moncarville *[sic]*, d'Oleançon, & de Repentigny] avec d'autres François s'y rendirent {sur les deux heures après midy} & escarmoucherent {contre la teste} de leurs troupes qui s'estoient avancées. Ils les firent plier & regagner leur gros. Le combat {s'opiniatra} des deux côtez, & les nostres combattirent par pelotons, & [de la même maniere que la précédente journée]. Le [Comte de Frontenac] qui crût que les ennemis vouloient tenter le passage de la riviere, fit avancer [les sieurs de saint Ours, de saint Cirq, de Valreine, & du Crusel, avec les quatre bataillons de troupes qu'ils commandoient], & se mit à leur teste. [Il détacha le sieur de la Maison-Fort Capitaine, & la Perade son Enseigne avec 40 hommes pour garder le Convent des Recollets, & empescher les ennemis de se rendre maistres de ce poste. Mais ils se contenterent d'escarmoucher contre nous la petite riviere

51. *Gazette* du 27 janvier 1691, p. 48.

52. Omis par Monseignat et le *Mercuré*, les noms propres reproduits ici entre crochets apparaissent dans la *Gazette* du 7 février 1691, p. 70-71 (*Montarville* y est correctement orthographié). De toute évidence, la *Gazette* disposait de relations complémentaires des événements de Québec.

53. Sur la base de l'information fournie par le *Mercuré*, plus fidèle à la relation de Monseignat, Le Clercq corrige ici la *Gazette*, qui parle du 19.

entre deux.] {Le sieur de sainte Heleine qui eût la jambe cassée l'année dernière au combat de la Chine}, receut en celuy cy une {contusion au côté}, {sans sa corne à poudre} {où donna la balle}, il auroit couru plus de risque⁵⁴...

L'histoire éditoriale de l'ouvrage soutient également l'hypothèse d'un emprunt au *Mercur*. Certes, Le Clercq obtient le 30 décembre 1690 le « "privilege" de faire imprimer les deux ouvrages qu'il vient de terminer: *Nouvelle Relation de la Gaspésie et Premier Etablissement de la foy dans la Nouvelle France*⁵⁵ », soit avant la sortie du *Mercur* de janvier 1691 et la *Gazette* du 7 février 1691. La publication est toutefois échelonnée: le *Premier établissement* ne paraît que le 20 avril 1691⁵⁶, ce qui laissa tout juste le temps au(x) rédacteur(s) d'y adjoindre l'anecdote tirée du *Mercur* qui vient alors de paraître, comme une sorte d'épilogue de toute dernière actualité. Notons enfin que, à partir de ses deux sources, Le Clercq procède à une reformulation parfois confuse. En effet, *Longueuil et sainte Heleine* sont inversés, le second dans une graphie que l'on retrouve dans la *Gazette*, mais pas dans le *Mercur*. Si des erreurs découlent de ce collage (ici, c'est M. de Sainte-Hélène qui est sauvé par sa corne à poudre, alors que dans les faits il meurt d'une blessure à la jambe), la présence de détails supplémentaires (par exemple, le nom des officiers) et une allusion au couvent des Récollets de Québec (tirée de la *Gazette* et évidemment précieuse pour un ancien missionnaire de la Nouvelle-France) correspondent aux croisements des sources typiquement utilisées pour « améliorer » une relation⁵⁷.

Histoire de l'Amérique septentrionale, ou Bacqueville en compilateur tardif

Parmi les versions suivantes de la « corne à poudre » référencées dans la bibliographie de Charlevoix se trouve l'*Histoire de l'Amérique septentrionale* de Bacqueville publiée en 1722. Avec nuance et franchise, l'historien ne cache pas non plus ses réserves: « Cet ouvrage, qui est écrit en forme de

54. Le Clercq, *Premier établissement de la foy dans la Nouvelle-France*, t. 2, p. 435-437.

55. Chrestien Le Clercq, *Nouvelle Relation de la Gaspésie*, éd. critique de Réal Ouellet (Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1999), p. 173. Le privilège se trouve dans Le Clercq, *Premier établissement de la foy dans la Nouvelle-France*, t. 1, p. [xviii], [gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1095176/f438.item].

56. Enfin, l'ouvrage profitera d'un compte rendu (*Le Journal des Savants*, 1692, p. 90-101). Voir aussi Le Clercq, *Nouvelle Relation de la Gaspésie*, p. 173 et 682.

57. Voir Martignon, « Publier le lointain à l'époque de Louis XIV ».

lettres, excepté le second Volume, qui est distribué par Chapitres, renferme des Mémoires assez peu digérés & mal écrits sur une bonne partie de l'Histoire du Canada. On peut compter sur ce que l'Auteur dit comme témoin oculaire ; il paroît sincere & sans passion, mais il n'a pas toujours été bien instruit sur le reste⁵⁸. » Bien entendu, ce qui nous intéresse au premier chef dans ce commentaire, ce sont les « Mémoires assez peu digérés & mal écrits » compilés par Bacqueville. Car la version de l'anecdote de la corne à poudre qui paraît dans *l'Histoire de l'Amérique septentrionale* reprend des expressions présentes dans le *Mercur*⁵⁹ et dans la relation de Monseignat. Pour faciliter la lecture de l'extrait, nous avons choisi trois codes : les passages soulignés sont des apports de Bacqueville (raccords, déplacements, reformulations, uniformisation du style), alors que ceux placés entre [crochets] désignent des emprunts possibles au manuscrit de Monseignat ; enfin, ceux qui figurent entre {accolades} proviennent du *Mercur galant*. Les cas de chevauchement, presque systématiques, sont indiqués {{ainsi}}.

d) Bacqueville de la Potherie, *Histoire de l'Amérique septentrionale*, 1722 :

{{Monsieur}} de Frontenac qui avoit l'œil à tout se mit {{le Vendredi}} à la tête {{de trois Bataillons de Troupes}} reglées, {{en deçà de la petite riviere}}, pour y recevoir les ennemis qui firent une seconde décente. D'un autre côté {{Longueil}} & {saint Helene} {{son frere}}, {{avec quelques François}}, commencerent {{sur les deux heures}} les escarmouches à la Sauvage {{contre la tête de l'Armée}}, {{qui marchoit en bon ordre le long de la petite riviere}}. Ceux des ennemis qui s'étoient détachés du gros furent obligés de le regagner pour éviter le feu de nos Troupes qui étoient en embuscade. {Saint Helene} {{eut la jambe cassée}}, Longueil reçût un coup de fusil, {{& eût été tué sans une corne à poudre qui se trouva à l'endroit où donna la balle}}⁶⁰...

Ce découpage révèle deux informations principales au sujet de cette version de l'épisode de la corne à poudre. D'une part, tous les ajouts de Bacqueville sont d'ordre stylistique ; même ses reformulations (ou réagencements) portent les traces de ses deux sources les plus probables. D'autre part, le *Mercur* et la relation de Monseignat se confondent, la seule exception étant la graphie de *Saint Helene*, qui n'apparaît que dans le *Mercur* (mais correctement accordé). S'agit-il d'une correction d'auteur, d'une

58. Voir Charlevoix, *Histoire et description générale de la Nouvelle-France*, vol. 3, p. lviii.

59. L'équipe d'Alain Beaulieu (UQAM) avance que Bacqueville aurait consulté des manuscrits officiels pour rédiger les trois derniers volumes.

60. Bacqueville de la Potherie, *Histoire de l'Amérique septentrionale*, t. 3 (Paris, Jean-Luc Nion et François Didot, 1722), lettre 2, p. 119.

normalisation établie au début du 18^e siècle, ou de la marque d'une utilisation du *Mercur*e galant? Les ajouts stylistiques suggèrent-ils une source tierce, une copie de Monseignat ou d'un autre récit archivé par le ministère de la Marine? Force est de constater que rien dans la version de Bacqueville n'est propre au manuscrit de Monseignat, que tous les éléments sont présents dans le *Mercur*e, y compris la graphie révélatrice. Compte tenu de la distance temporelle et de la facilité d'accès au *Mercur*e, l'auteur a très bien pu se satisfaire du périodique pour élaborer sa relation.

Lesage et Charlevoix : condensation romanesque et synthèse historique

On en revient alors à la version de l'anecdote que donne Lesage. Fort de sa vaste expérience de dramaturge et de romancier, comme en témoigne l'immense succès de *Turcaret* (1709), de ses 97 comédies données à la Foire (76 en collaboration⁶¹) et surtout de l'*Histoire de Gil Blas de Santillane* (1715-1735), Lesage accomplit à merveille son travail d'écrivain. « [A]rrangeur de génie⁶² », selon la formule de Fauteux, il adapte pour la fiction les diverses sources qui lui ont servi à composer les nombreux épisodes de son roman de flibustier canadien, y compris celui de la corne à poudre. C'est justement ce qui complique l'identification des textes qu'il reformule au début des années 1730. Comme il est peu probable que Lesage ait consulté le manuscrit de Monseignat, pour des raisons tant matérielles (accès physique au document) que pratiques (écriture rapide d'un rebondissement parmi tant d'autres), nous supposons qu'il s'appuie sur le *Mercur*e et / ou l'*Histoire* de Bacqueville, donc, indirectement, sur le *Mercur*e. En effet, pourquoi un écrivain aussi curieux que productif aurait-il voulu remonter jusqu'au manuscrit, alors qu'il disposait déjà d'un épisode imprimé facilement transposable? Par ailleurs, nous savons qu'il fréquentait suffisamment le *Mercur*e pour en faire le sujet d'une comédie (voir *supra*), ce qui souligne par la même occasion le statut de ce périodique dans les années 1720⁶³. En

61. Isabelle Martin, *Le théâtre de la foire. Des tréteaux aux boulevards* (Oxford, Voltaire Foundation, 2002), p. 80.

62. Fauteux, « Les aventures de Chevalier de Beauchêne », p. 33.

63. Sur le *Mercur*e au 18^e siècle, voir notamment François Moureau, *Le Mercur*e galant de Dufresny (Oxford, Voltaire Foundation, 1982) et Timothée Léchet, « Profils d'un lectorat : enquête sur les signatures d'énigmes du *Mercur*e de France (1724-1778) », dans Brychan Carey et Caroline Warman (dir.), « Enlightenment Identities », *Journal for*

effet, si Lesage croyait le public à même de saisir les références piquantes au *Mercur*, c'est que ce dernier était toujours bien vivant. Évidemment, au-delà des prétendus mémoires autographes transmis par la veuve de Chevalier, il aurait tout aussi bien pu se documenter ailleurs pour composer *Les Aventures de Monsieur Robert Chevalier*. Après tout, ce n'était pas la première fois qu'il traitait un sujet canadien⁶⁴ et le livre de Bacqueville était récent. Pour simplifier la lecture, nous ne soulignons ici que trois indices d'emprunts, dont le dernier (la *contusion*) ne peut provenir de Bacqueville, qui omet ce détail, alors que le *Mercur* l'intègre.

e) Alain-René Lesage, *Les Aventures de Monsieur Robert Chevalier*, 1732 :

Le fait est singulier : Monsieur de Longueil dans l'action reçut un coup de Mousquet. La balle frappa sa corne à poudre et la cassa. Il y porta sa main aussitôt pour prendre de quoi tirer encore ; dans le même instant une seconde balle vint donner au même endroit, acheva de briser la corne et il en fut quitte pour une légère contusion⁶⁵.

Quant à Charlevoix, son travail est tout autre. En véritable historien, il refuse compilation et reformulations légères tout à la fois, afin de produire une synthèse originale de l'épisode. Pour ce faire, il semble s'appuyer sur de nombreuses sources manuscrites et imprimées, parmi lesquelles pourrait figurer le *Mercur*. Puisque Charlevoix fournit aux lecteurs une liste impressionnante, il est peu probable qu'il en ait omis le *Mercur* à dessein. En revanche, outre les manuscrits particuliers de Perrot et Pénicaut, l'historien indique très clairement la nature de ses principales sources de première main :

Cependant il y auroit eu de grands vuides dans mon histoire, si je n'avois trouvé de quoi les remplir, dans les pièces originales, qui se conservent au dépôt de la Marine, dont la garde étoit confiée à feu M. de Clerambaut Généalogiste des Ordres du Roy. ... Ces mêmes dépêches [outre celles de M. le Chevalier de

Eighteenth-Century Studies, vol. 45, n° 1 (2022), p. 11-28. Le sujet n'est pas nouveau. En 1683 déjà, Edme Boursault faisait paraître *Le Mercur galant, ou La Comédie sans titre*, en vers et en cinq actes (Paris, La Compagnie des Libraires).

64. Le projet *La Nouvelle-France sur les planches parisiennes au XVIII^e siècle : contribution à l'histoire de l'imaginaire par l'édition de comédies oubliées* (Sébastien Côté, Pierre Frantz et Sophie Marchand ; CRSH, FFCR et FMSH) a identifié les quatre comédies suivantes (écrites seul ou en collaboration avec d'Orneval ou Fuzelier) : *L'Isle du Gougou* (1720), *Arlequin roi des Ogres, ou les Bottes de sept lieues* (1720), *La Sauvagesse* (1732) et *Les Mariages de Canada* (1734).

65. Lesage, *Les Aventures de Monsieur Robert Chevalier, dit de Beauchêne*, p. 238.

Callières], surtout celles des premiers Gouverneurs, de MM. de Denonville, de Frontenac, de Vaudreuil, de Champigni, de Beauharnois, Raudot & Begon sont d'ailleurs le véritable fond, où j'ai puisé tout ce qui regarde le Gouvernement politique & militaire de la Nouvelle France⁶⁶.

Sur cette base, nous concédons qu'un recours au manuscrit de Monseignat, voire de Frontenac, est envisageable, sans exclure pour autant la consultation non signalée de périodiques tels que le *Mercur*e et la *Gazette*, peut-être trop évidents ou, dans le cas du *Mercur*e, considéré comme trop peu prestigieux pour figurer parmi les sources. Pour faciliter la lecture de cet extrait, nous avons choisi cinq codes : les passages soulignés indiquent les apports de Charlevoix (seulement dans les emprunts identifiés), alors que ceux placés entre [crochets] et {accolades} désignent respectivement des emprunts probables au [manuscrit de Monseignat] et au {*Mercur*e}. Les cas très fréquents de chevauchement sont indiqués {{ainsi}}. À cela s'ajoutent les caractères **gras** (Bacqueville) et *italiques* (Lesage).

f) Charlevoix, *Histoire et description générale de la Nouvelle-France*, 1744 :

Le vintième de grand matin ils battirent la générale, & se rangerent en bataille. Ils demeurèrent dans cette posture jusqu'à {{deux heures après midi}}, criant sans cesse Vive le Roy Guillaume. Alors ils s'ébranlerent, & il parut à leur mouvement qu'ils vouloient marcher vers la Ville, ayant des pelotons sur les ailes, & des **Sauvages** à l'Avantgarde.

Il cottoyerent quelque tems la {{[**petite Riviere**]}} en très-bon ordre; mais MM. de Longueil & de {Sainte Helene} à la tête de deux-cent Volontaires leur couperent chemin, & {{[escarmouchant de la même maniere, qu'on avoit fait le dix-huit]}}, firent sur eux des décharges si continuelles & si à propos, qu'ils les contraignirent de gagner un petit Bois, d'où ils firent un très-grand feu. Les Nôtres les y laisserent, & {{firent leur retraite en bon ordre}}.

Nous eumes dans cette seconde action deux Hommes tués, & quatre blessés, du nombre de ceux-ci furent les deux Commandans, qui combattirent toujours les premiers avec leur valeur ordinaire; *mais M. de Longueil en fut quitte pour une assez grosse contusion*; {**Sainte Helene**}, son Frere, voulant avoir un Prisonnier, reçut un coup de feu à la jambe, qui ne parut pas dangereux, il en mourut néanmoins peu de jours après, au grand regret de toute sa Colonie, qui perdoit en lui un des plus aimables Cavaliers, & des plus braves Hommes, qu'elle ait jamais eus⁶⁷.

66. Charlevoix, *Histoire et description générale de la Nouvelle-France*, vol. 1, p. lxi.

67. Charlevoix, *Histoire et description générale de la Nouvelle-France*, vol. 2, p. 85.

Au-delà du développement maîtrisé de l'épisode, fruit d'un véritable effort de réécriture, Charlevoix laisse des indices formels qui nous permettent d'identifier d'autres sources que le manuscrit de Monseignat (ou ses copies). Le mot *Sauvage* et le syntagme *Sainte Helene, son Frere* semblent provenir de Bacqueville; en fin de compte, la graphie *Sainte Helene* nous ramène au *Mercur*, fût-ce par l'entremise de Bacqueville, puisqu'elles sont les deux seules versions à l'employer; quant à *M. de Longueuil en fut quitte pour une assez grosse contusion*, l'expression se rapproche suffisamment de la version de Lesage pour supposer que Charlevoix a lu son roman. En dépit des sources annoncées par Charlevoix, il apparaît, dans le cadre de cette anecdote, que celles-ci sont avant tout imprimées et que le *Mercur galant* impose, directement ou indirectement, la version définitive de l'anecdote.

* * *

À l'instar de la désormais célèbre formule de Frontenac, issue de la relation de Monseignat qui a structuré notre propos, l'épisode de la corne à poudre de Monsieur de Longueuil n'est certainement qu'un exemple parmi tant d'autres qui laissent supposer de nombreuses sources inexploitées. Ainsi, en regard du corpus en présence, qui compte plus de 270 000 mots portant sur les Amériques, deux constats fondamentaux se profilent. D'une part, il semble fort probable que le *Mercur galant* soit très discrètement, directement ou indirectement, repris dans plusieurs textes de la Nouvelle-France, qu'ils soient canoniques ou non. D'autre part, le périodique aurait joué un rôle majeur (mais diffus) dans l'historiographie, à la fois immédiate et plus longue, de la lointaine colonie. Il apparaît alors paradoxalement comme une source à la fois centrale et marginalisée, non seulement du règne de Louis XIV, mais aussi de l'histoire de l'Amérique française. Car, si la relation de Monseignat résout ici un bien petit mystère de l'histoire littéraire, les lieux de sa publication (Paris, Lyon, Hollande) soulèvent des questions essentielles pour la production écrite au sujet de la Nouvelle-France à l'époque coloniale et, plus largement, dans l'historiographie canadienne depuis le 19^e siècle. À la lumière de l'anecdote de la corne à poudre de Monsieur de Longueuil, il devient possible de formuler l'hypothèse qu'il existe, en marge du canon (imprimé et manuscrit), un corpus immergé de la Nouvelle-France dont la lecture n'est pas consignée et qui, au fil des siècles, a été oublié. Cela explique pourquoi, même dans la perspective la

plus large, le *Mercuré galant* n'est presque jamais cité dans les études littéraires consacrées à la Nouvelle-France⁶⁸. Or, aussi fascinant que gigantesque, émergeant du passé comme une Atlantide insoupçonnée, le corpus américain du *Mercuré galant* (1672-1715) constitue de toute évidence un point aveugle. La redécouverte de cet ensemble d'hypotextes est l'occasion de repenser l'historiographie à l'aune de ses médias, et de mieux prendre en compte ce facteur déterminant dans la manière dont on impose, subrepticement, une certaine écriture de l'événement. ♦

68. Sauf chez Pierre Berthiaume et Normand Doiron. Voir Mathieu Sagean, *Relation des aventures de Mathieu Sagean, Canadien* [1700], éd. critique de Pierre Berthiaume (Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1999) et Diéreville, *Relation du voyage du Port-Royal de l'Acadie* [1708], suivie de *Poésies diverses*, éd. critique de Normand Doiron (Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1997).